

Acte publié le 18.04.23

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	9
Absents	4
Total des votes	50

5. Institutions et vie politique
5.3. Désignation de représentants

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du cinq avril 232023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, M. AUBE, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme. BOURNISIEN

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BURET, M. MAUVIEUX, M. SENINCK

SUPPLEANTS PRESENTS : M. BESSARD, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT, Mme MONTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme ROULAND à M. BISSON, M. LEROY à M. COUREL, M. BONVOISIN à M. TIHY, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BURET à M. DARMOIS, M. MAUVIEUX à M. VALLEE, M. BLAS à Mme BOURNISIEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FOURNIER

DEL_0054_2023_Désignations de délégués de la Communauté de Communes au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

La commune de Manneville-sur-Risle est rentrée dans le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNRBSN) en 2022. Par ce rapprochement, la population de la CCPAVR (hors ville de Pont-Audemer) dépasse désormais les 8 000 habitants au sein du PNRBSN. Au regard des statuts du PNRBSN, la communauté de communes doit donc disposer de 2 titulaires et de 2 suppléants. Aujourd'hui, M. Philippe MARIE est délégué titulaire et Bertrand SIMON le suppléant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement les articles L. 5721-1 et suivants du CGCT ;

VU la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

VU l'article L. 211-7 du Code de l'environnement

VU la délibération n°112-2019, en date du 16 septembre 2019, par laquelle la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle a adopté les statuts du Syndicat Mixte de gestion de la Seine Normande.

VU délibération n°115-2020, en date du 30 septembre 2020 portant sur la désignation des représentants au PNRBSN

CONSIDERANT que M. Philippe MARIE est délégué titulaire et M. Bertrand SIMON le suppléant restent représentants au PNRBSN

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un nouveau délégué titulaire et un nouveau délégué suppléant

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

➤ **DECIDE DE DESIGNER**

- Mme Carole DE ANDRES en qualité de délégué titulaire
- Mme Isabelle DUONG en qualité de délégué suppléant

Pont-Audemer, le 12 avril 2023
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Environnement

Francis COUREL

